

VENTE

■ Vends frigo-congélateur Laden (55 x 55 x 165 cm) à 40€, congélateur armoire Faure 6 bacs (60 x 58 x 160 cm) à 50€ et gazinière 4 feux (60 x 62 cm) à 50€.

Tél. : 06 66 95 40 34

■ Vends sac à bandoulière (forme cartable) Comptoir des cotonniers en cuir gris en très bon état à 50€ (non négociable) et sac besace Zadig & Voltaire en cuir noir à 60€ (non négociable).

Tél. : 06 84 04 19 02

LOCATION

■ Loue chambre meublée chez l'habitant du 6 octobre 2020 au 31 mars 2021, pour personne sobre et non fumeur. Loyer 380€ (charges comprises).

Tél. : 06 44 25 86 00

AUTRE

■ Chauffeur VTC privé se tient à votre disposition pour vos déplacements privés ou professionnels. Rendez-vous, visite, courses, gare, aéroport,...

Tél. : 06 25 55 49 88



# 1810  
VENDREDI  
9 OCTOBRE 2020

## Carapatte : une autre façon d'aller à l'école

### PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE SUR LES TRAJETS DOMICILE-ÉCOLE

du 12 octobre au 2 novembre 2020

**L**e « Carapatte » c'est aller à pied à l'école, en toute sécurité, accompagné par des adultes.

Et si on se souvenait pourquoi on a choisi d'habiter un village ? La commune de Créon vous propose une autre façon d'aller à l'école, simple et efficace pour sécuriser les abords des écoles et améliorer le cadre de vie.

#### QU'EST-CE QUE LE CARAPATTE ?

Oubliez la voiture ! Voyageons un peu dans le futur ! Nous sommes le 22 mars 2021, le 1<sup>er</sup> jour d'un nouveau mode de déplacement ... ce sont à présent les parents et/ou bénévoles qui, à tour de rôle, accompagnent les élèves à l'école... en « car à pattes ».

Ainsi chaque matin, les enfants du quartier attendent l'accompagnateur ou l'accompagnatrice facilement identifiable grâce à son badge et son gilet fluorescent, devant un panneau signalétique « Carapatte ».

L'emplacement de ce panneau sera déterminé avec les familles utilisatrices. Le trajet peut compter plusieurs arrêts afin de récupérer ou déposer d'autres enfants en cours de route.

Au retour, cette démarche pourrait se faire en sens inverse, en fonction des occupations des enfants.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS ACCÉDER À CE MONDE MERVEILLEUX

Ce système implique solidarité et coordination entre les parents et/ou toute autre personne du

quartier. La commune de Créon vous propose de vous aider à l'organiser dans votre secteur afin que tou(te)s les créonnais(es) puissent profiter du "car à pattes" : un bus ... sans bus, sécurisant, éducatif, convivial, bon pour la santé, doux pour la planète et ludique.

#### LE FONCTIONNEMENT

Ce « Carapatte » ne peut fonctionner que si un nombre suffisant d'accompagnateurs (parents et bénévoles) est disponible pour emmener les enfants. Il suffit au départ, que deux personnes soient prêtes à s'impliquer pour pouvoir organiser un « Carapatte ».

Ce dispositif peut réellement vous « libérer » : moins de stress ! Vous pouvez partir sans passer par l'école en sachant que votre enfant arrivera à l'heure en toute sécurité.

Chacun(e) peut s'investir en fonction de ses possibilités pour un ou plusieurs trajets par semaine. Si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez en savoir plus, une réunion sera prochainement programmée.

Afin de la préparer au mieux et de pouvoir anticiper sur les éventuels circuits à

mettre en place, merci de répondre à notre enquête que vous trouverez dans le cartable de vos enfants, en mairie, à la Cabane à Projets ou en ligne sur [www.mairie-creon.fr](http://www.mairie-creon.fr).

Pour en savoir plus, contactez la mairie au 05 57 34 54 54 ou [contact@mairie-creon.fr](mailto:contact@mairie-creon.fr)



👉 ÉNORME

Vendredi 9 à 18h

👉 ANTOINETTE DANS LES CÉVENNES

Vendredi 9 et samedi 10 à 21h  
Dimanche 11 à 20h30  
Lundi 12 et mardi 13 à 18h

👉 HONEYLAND (VO)

Vendredi 9 à 14h30  
Dimanche 11 à 18h  
Mardi 13 à 20h30

👉 LES MAL AIMÉS

Samedi 10 à 16h  
Dimanche 11 à 15h30

👉 ADOLESCENTES

Samedi 10 à 18h  
Lundi 12 à 14h30

👉 FLEURS D'ÉQUINOXE (VO)

Ciné mémoire  
>> Lundi 12 à 20h30

👉 YACARI

Mercredi 14 à 16h

👉 LES APPARENCES

Mercredi 14 à 18h et 20h30  
Jeudi 15 à 20h30

👉 MON COUSIN

Jeudi 15 à 18h

RETROUVEZ VOS SÉANCES SUR  
[WWW.CINEMA-MAXLINDER.FR](http://WWW.CINEMA-MAXLINDER.FR)

SALLE ART ET ESSAI  
LABEL JEUNE PUBLIC

[www.cinema-maxlinder.fr](http://www.cinema-maxlinder.fr)

## 🚌 BUS DE L'ARTISANAT ET SES MÉTIERS

Les conseillers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat se déplacent dans un bureau mobile près de chez vous, partout en Gironde !

Les services dans le bus : rendez-vous personnalisés, création, formalités, développement, transmission d'entreprise, apprentissage et orientation.

**Rendez-vous à Créon, les lundis 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre de 9h30 à 13h, sur le parvis de la Mairie.**

**+ d'infos et rendez-vous au 05 56 99 91 14 ou sur [www.artisans-gironde.fr](http://www.artisans-gironde.fr)**

## 🗳️ IMPÔTS 2020

À l'occasion de la campagne d'avis d'imposition, en particulier l'impôt sur le revenu, la taxe foncière et la taxe d'habitation, un agent des finances publiques recevra les usagers sur rendez-vous **le mardi 13 octobre 2020 de 9h à 16h30.**

Le rendez-vous aura lieu à **la Cabane à Projets - Maison de Services Au Public**, située au 32 rue Amaury de Craon 33670.

**Prise de rendez-vous obligatoire au 05 57 34 42 52 ou sur votre espace particulier [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)**

## 🏠 LA CABANE À PROJETS ET LA MISSION LOCALE

Créon de l'emploi ! La Mission Locale vous donne rendez-vous **dans la galerie du Carrefour Market de Créon, le vendredi 23 octobre de 17h30 à 20h et le samedi 24 octobre de 10h à 13h**

La Cabane à Projets sera présente sur le même stand : présentation des structures, orientation, apprentissage et des offres d'emploi !

**+ d'infos : La Cabane à Projets au 05 57 34 42 52 et la Mission Locale des Hauts de Garonne au 05 57 34 12 28**

## 🏠 MA COMMUNE MA SANTÉ

Vous cherchez une **mutuelle santé** économique ou souhaitez profiter d'une meilleure couverture ?

Profitez des services du C.C.A.S. de Créon en venant rencontrer gratuitement une conseillère de l'association ACTIOM qui vous aidera à comparer et choisir la mutuelle la plus adaptée à vos besoins.

Prise de rendez-vous auprès de Mme Lauriac Dupin au **06 35 78 58 58** qui assure la permanence à **La Cabane à Projets. Les jeudis 5 novembre et 3 décembre de 9h30 à 12h.**

## 🗑️ CHÉQUIERS CRÉON +

Vous vivez sur la commune de Créon et vos enfants ont moins de 18 ans ? Venez retirer votre chéquier *Créon +* à l'accueil de la mairie.

Il est nominatif et associé au nom et prénom de votre enfant. Il est composé de 5 chèques de 4 € qui peuvent être utilisés séparément ou par chéquier entier dans toutes les associations créonnaises ou intercommunales jusqu'au **vendredi 11 décembre 2020.**

Si vous êtes nouvel arrivant, il suffit d'apporter votre livret de famille et un justificatif de domicile.

## S.E.M.O.C.T.O.M.

### 🗑️ ORDURES MÉNAGÈRES

- Secteur Nord : tous les lundis
- Secteur Sud : tous les jeudis
- Centre-ville : tous les lundis et jeudis

### 🗑️ TRI SÉLECTIF

- **SECTEUR NORD & CENTRE-VILLE (1)**  
**Les mardis 13/10 et 27/10**

- **SECTEUR SUD (2)**  
**Le mardi 20/10**

Plan détaillé disponible à l'accueil de la mairie, sur [www.mairie-creon.fr](http://www.mairie-creon.fr) ou sur [www.semocotom.com](http://www.semocotom.com).

Hebdomadaire municipal d'information locale  
Responsable légal de la publication : Pierre Gachet  
© GRAPHISME : BAT.GRAPHIC, CRÉON - IMPRESSION : STUDIO EN VUE, CRÉON  
IMAGES : FREEPIK, PHOTO : CLUB PHOTO DE CRÉON  
**RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK** 

## 🏠 CRÉON + ÉTUDES 2020

Le formulaire de demande Créon + Études (dispositif destiné à soutenir financièrement lycéens, étudiants et apprentis créonnais) sera mis à disposition des jeunes et des familles susceptibles de bénéficier de cette prestation ponctuelle **depuis le 14 septembre 2020**, en mairie (C.C.A.S.).

Une fois complété, le formulaire ainsi que les justificatifs demandés sont à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Créon, à l'attention du C.C.A.S., **jusqu'au 30 octobre 2020.**

Ces demandes seront ensuite examinées en commission et un courrier sera adressé aux bénéficiaires, ou à leur représentant légal pour les mineurs, **début décembre 2020.**

## 🦺 COVID-19 / MASQUES SOLIDAIRES

Depuis le **mardi 4 août 2020**, la mairie accompagne les Créonnais aux revenus les plus modestes\* en fournissant deux masques par personne de 11 ans et plus. Les masques en tissu, lavables et réutilisables, correspondent aux recommandations de l'AFNOR.

Ils sont distribués **en mairie au CCAS, les mardis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, les mercredis et les jeudis de 8h30 à 12h30.**

Les bénéficiaires sont priés de se présenter avec leur avis d'imposition de l'année 2019 sur les revenus 2018 et leur livret de famille.

\* *Plafonds annuels par foyers (Revenu Fiscal de Référence 2019) : 9 032€ (1 personne), 13 548€ (2 personnes), 16 258€ (3 personnes), 18 967€ (4 personnes) et 3 613€ par personne en plus.*

## 🗑️ CRÉON, L'IMAGE 2020

Sur de grands tirages, présentés en extérieur, le Club Photo de Créon dévoile sa nouvelle exposition annuelle sur **l'avenue de l'Entre-deux-Mers**. Visite libre. À découvrir **jusqu'au 31 octobre.**



INFORMATIONS À DÉPOSER EN MAIRIE OU SUR [WWW.MAIRIE-CREON.FR](http://WWW.MAIRIE-CREON.FR). **3**

## P R A T I Q U E

### 🗑️ CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE

Coline FORLINI a été élue Rosière 2020 et Clément THORAVAL a été désigné Rosier 2020.

### 🗑️ CRÉON HEBDO

Prochaine parution du Créon Hebdo **le vendredi 16 octobre 2020.**

### 🗑️ RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal **le jeudi 12 novembre à 20h15, au Centre culturel "Les Arcades"**.

Séance ouverte au public. Port du masque obligatoire.

### 🗑️ SURVOL EN HÉLIOPÈRE

Dans le cadre de la surveillance des lignes moyennes tensions pour le compte d'ENEDIS, un hélicoptère survole le territoire de Créon à très basse altitude, **jusqu'au 18 octobre 2020.** Cette date pouvant être modifiée en fonction des conditions météorologiques.

### 🗑️ SUEZ

Dans le cadre de la réalisation de nettoyage du réservoir d'eau potable "AEP CREON", une baisse de débit et pression sur le réseau aura lieu **toute la journée du mercredi 14 octobre.**

### 🗑️ ENEDIS

Dans le cadre de la réalisation de travaux d'entretien du réseau électrique, une coupure d'électricité aura lieu **le jeudi 22 octobre de 8h30 à 10h45, chemin du Genestat.**